

SÉRIE 16.K & 16.E



ARMOIRES POUR PRODUITS PHYTOSANITAIRES

CONFORMITÉ

- Conformes à la législation :
 - Articles R.5132-66 et R.5132-68 du Code de la Santé Publique.
 - Article 4 du décret n° 87-361 du 27 mai 1987 concernant la protection des travailleurs.
- Pictogramme normalisé conforme aux normes ISO 3864, ISO 7010 et NF X08.003, et à la directive européenne 92/58/CEE.



APK302

SÉCURITÉ PASSIVE

- Construction en acier 7/10ème, bâti et portes.
- Peinture époxy grise RAL 7035.
- Pictogramme normalisé complet : comprenant symbole "produits toxiques" et symboles d'équipements de protection individuelle.
- 4 étagères/bacs de rétention (hauteur 50 mm) dont 3 réglables en hauteur sur crémaillères.

SÉCURITÉ ACTIVE

- Orifice de ventilation haut et bas.
- Portes battantes à fermeture à clef en deux points par crémone.

OPTIONS

- Étagère supplémentaire.
- Tapis absorbant (réf. : JF10D).

N.B. : Armoires livrées en kit à monter soi-même (réf. APK152 et APK302).

AVANTAGES

- Permet le stockage de vos produits phytosanitaires en toute sécurité et en conformité avec la législation.
- Recommandées pour le stockage des herbicides, fongicides, insecticides et autres produits phytosanitaires.
- Recommandées aux agriculteurs, éleveurs, viticulteurs, paysagistes, horticulteurs, coopératives agricoles, espaces verts, collectivités...



AC300

SÉCURITÉ PASSIVE

- Construction robuste en acier monobloc :
 - Bâti : construction en acier 8/10ème.
 - Portes : construction en acier 7/10ème.
- Peinture époxy verte RAL 6011.
- Pictogramme normalisé complet : comprenant symbole "produits toxiques" et symboles d'équipements de protection individuelle.
- 4 étagères/bacs de rétention (hauteur 50 mm) dont 3 réglables en hauteur sur crémaillères.

SÉCURITÉ ACTIVE

- Orifice de ventilation haut et bas.
- Porte(s) battante(s) à fermeture à clef.

OPTIONS

- Étagère/bac de rétention supplémentaire (réf. : ESAC150 ou ESAC300 selon modèle).
- Caillebotis galvanisé pour les étagères/bacs de rétention (réf. : CAC150 ou CAC300 selon modèle).
- Tapis absorbant (réf. : JF10D).
- Percement pour raccordement à un système de ventilation forcée (réf. : AZVENT), fourni avec un manchon Ø 100 mm (doit être commandé impérativement avec l'armoire).

Réf.	Désignation	Dim. Extérieures H x L x P (mm)	Dim. Intérieures H x L x P (mm)	Capacité de rétention (L)	Volume (m³) Ext. / Int.	Charge admissible par étagère ⁽¹⁾ (kg)	Poids (kg)
APK152	Armoire phytosanitaire en kit 1 porte	1800 x 500 x 422	1680 x 475 x 352	40	0,4 / 0,3	50	33
APK302	Armoire phytosanitaire en kit 2 portes	1800 x 916 x 422	1680 x 891 x 352	80	0,7 / 0,5	50	55
AC150	Armoire phytosanitaire à 1 porte	1950 x 500 x 500	1840 x 498 x 453	40	0,5 / 0,4	80	55
ESE150	Étagère supplémentaire pour AC150	50 x 488 x 443	-	10	-	80	3
CE150	Caillebotis pour ESE150	50 x 483 x 438	-	-	-	80	5
AC300	Armoire phytosanitaire à 2 portes	1950 x 930 x 500	1840 x 928 x 453	80	0,9 / 0,8	80	90
ESE300	Étagère supplémentaire pour AC300	50 x 918 x 443	-	20	-	80	6
CE300	Caillebotis pour ESE300	50 x 913 x 438	-	-	-	80	10
AZVENT	Percement pour raccordement à un système de ventilation forcée (doit être commandé impérativement avec l'armoire)					-	-
JFD10	Option Lot de 10 feuilles absorbantes					-	1

⁽¹⁾ Uniformément répartie.